

L'ENTRETIEN

Le Conseil départemental a tenu sa dernière décision modificative du budget le 23 novembre dernier. Avec un ordre du jour assez dense...

Sophie Borderie - En effet, il ne s'agissait pas de simples ajustements, loin de là. Cette session a été marquée par de nouvelles avancées. En faveur de la jeunesse, nous avons fléché les crédits d'investissement pour démarrer les travaux du « Plan collèges », nous avons voté un nouveau dispositif de soutien aux Maisons familiales rurales et nous avons formalisé notre participation de 750 000 euros pour la rénovation du Centre de Formation des Apprentis à Agen. Pour prendre toute notre part dans le défi écologique et énergétique, j'ai souhaité aussi mettre en place une mission d'information et d'évaluation impliquant en transversalité les membres de notre exécutif bien sûr, mais aussi toutes les sensibilités politiques de l'assemblée. L'enjeu est majeur !

Et puis notre soutien aux territoires s'est traduit par une refonte de nos aides en faveur du logement, pour renforcer leur effet levier notamment dans les centres-bourgs, et par la création d'un nouveau régime pour le financement des grands équipements.

Quel est l'objectif de ce nouveau régime d'aide ?

S. B. - Il doit favoriser les investissements importants sur tous les territoires et pas seulement sur les agglomérations. C'est une question d'équité vis-à-vis des zones rurales qui doivent aussi

profiter du développement et de l'attractivité de notre département.

Sont éligibles les projets ou équipements structurants ayant un rayonnement régional ou national dans le domaine du sport, de la culture ou du tourisme. La subvention est fixée à 10 %



À Saint-Romain-le-Noble, aux côtés du maire Mathieu Tovo. L'occasion d'apprécier, sur le terrain, le rôle essentiel de l'ingénierie départementale auprès des collectivités.

d'une dépense plafonnée à 10 millions d'euros, et chaque EPCI pourra en bénéficier une seule fois par mandat pour l'ensemble de son territoire, de manière à ce que tout le monde puisse y prétendre en fonction de ses projets actuels ou à venir.

Cette solidarité territoriale, le Conseil départemental la place au cœur de ses missions ?

S. B. - Oui, nous avons récemment encore renforcé nos actions dans ce domaine.

L'assistance technique départementale est un service très utile pour les maires, notamment dans les communes petites et moyennes qui accèdent ainsi à une ingénierie à un très faible coût. Plus récemment, le numéro unique « Info Maires 47 » est venu compléter le dispositif. Et, désormais, toutes nos aides, directes ou indirectes, sont recensées dans un guide de l'ingénierie départementale.

À vous entendre, le Lot-et-Garonne est donc un territoire dynamique ?

S. B. - Dynamique, et attractif ! Le Lot-et-Garonne continue sa mutation et il nous appartient d'en tirer le meilleur parti. Observez simplement : grâce à un partenariat unique avec les EPCI en Nouvelle-Aquitaine, nous avons recensé 240 millions d'euros de projets prêts à démarrer dans notre département ! J'en ai remis la liste à Mme la préfète pour appuyer les négociations du CPER. Je n'oublie pas non plus les

centaines de millions d'euros injectés sur le territoire par le déploiement de la fibre optique, le Center Parcs ou encore nos investissements routiers, que nous avons prévu d'augmenter de 16 % en 2020.

Tout cela pourtant dans un contexte national compliqué ?

S. B. - Il est certain que les obstacles sont nombreux. La réforme de la fiscalité locale complique encore un peu plus la donne, au moment où l'État se sert des collectivités comme variable d'ajustement pour tenter de résorber les déficits nationaux. Ce sujet a d'ailleurs été au cœur de tous les débats qui ont animé les différents congrès des collectivités, de celui de l'Assemblée des Départements de France jusqu'à celui de l'Association des maires de Lot-et-Garonne. Mais nous avons la double obligation de continuer à nous battre pour le territoire. D'abord, parce que les populations ont besoin de nous. Ensuite, parce que les seuls combats perdus d'avance sont ceux qu'on ne mène pas... L'ADF a relayé nationalement deux de mes initiatives, l'une sur les effets pervers de ce que l'État appelle « contractualisation » - en réalité à sens unique - et l'autre sur les conséquences de la réforme de l'assurance chômage.

2020 sera très probablement une année charnière. Quoi qu'il arrive, je crois sincèrement que le local l'emportera toujours car la raison vient du terrain.

Aide aux communes

Ingénierie départementale : suivez le guide !

Outre son soutien financier, souvent décisif pour concrétiser les projets locaux, le Département et ses partenaires proposent une offre complète d'ingénierie territoriale à destination des collectivités. Afin de les rendre encore plus accessibles, un guide à destination des élus recense l'ensemble des démarches.

Garant des solidarités territoriales, le Département porte une attention particulière aux territoires périphériques et ruraux qui ne disposent pas, du fait de leur taille et de leurs ressources, des moyens humains et financiers nécessaires à l'exercice de leurs compétences. Ainsi, par le biais de l'assistance technique départementale (AT47),

de la SEM47 ou encore d'autres structures partenaires et satellites, le Département accompagne les communes et EPCI dans la concrétisation de leurs projets.

Il ne s'agit en aucun cas pour le Département de se substituer aux communes et intercommunalités, mais bel et bien de leur donner une visibilité accrue des dispositifs auxquels elles peuvent recourir pour alléger certains coûts liés à l'exercice de leurs compétences. Cet appui est d'autant plus essentiel à l'heure où l'État se désengage en matière d'ingénierie et d'aide aux communes.

Simple d'utilisation, ce guide, disponible en version papier ou internet, recense sous forme de fiches classées par domaines d'intervention, 43 dispositifs d'aides proposés

soit directement par le Conseil départemental soit par ses partenaires territoriaux (CAUE, ARDIE 47, ADIL 47, SDEE, CDG...). Cette boîte à outils fournit ainsi la marche à suivre, les étapes et tous les contacts nécessaires dans la conduite de projets publics, pour un développement équilibré du territoire.

Informations et renseignements

Infomaires 47
0806 00 47 47
infomaires47@lotetgaronne.fr

Guide téléchargeable sur
www.lotetgaronne.fr/soutien-aux-collectivites



Logement social

De nouveaux critères au profit des centres-bourgs

Le Département révisé son dispositif d'accompagnement afin de promouvoir la construction de logement social dans les centres-bourgs et développer leur attractivité.

Grâce à son régime d'aide, le Conseil départemental est un acteur majeur des politiques locales de l'habitat. Depuis 2015, le Département a ainsi mobilisé plus de 2,5M€ pour la réalisation de 545 logements sociaux. Pour intervenir désormais aussi sur les opérations de redynamisation des bourgs et centres-villes, enjeu majeur pour le Lot-et-Garonne, le Conseil départemental

vient de modifier son régime avec un triple objectif :

- favoriser les opérations concourant à une **dynamisation des centres-bourgs** ;
- défendre une politique volontariste **en matière environnementale** ;
- favoriser **l'adaptation des constructions** de logements sociaux au vieillissement de la population.

Concrètement, il s'agit de renforcer l'accompagnement financier des opérations répondant à ces priorités.

Ainsi, grâce à ces bonifications, les plafonds par logement sont largement supérieurs à ceux appliqués précédemment :



- jusqu'à 13 500 € / logement pour les PLAI (au lieu de 4 000 €) ;

- jusqu'à 6 750 € / logement pour les PLUS (au lieu de 2 500 €).

Afin de ne pas pénaliser les communes et EPCI, le Département ne fait plus de la parité de financement par le bloc communal un prérequis à son intervention.

Économie

Center Parcs : déjà des retombées pour les entreprises locales

La première planche du Center Parcs des Landes de Gascogne, symboliquement posée le 15 novembre dernier, marque le début de la construction des 400 cottages et des équipements de loisirs.

Les travaux de VRD (Voirie et Réseaux Divers) achevés, le visage du futur Center Parcs va progressivement prendre forme, pour une ouverture au public prévue à l'été 2021. Novateur dans son concept - un projet *mid-size* sur-mesure de 400 cottages -, le Center Parcs des Landes de Gascogne est une aubaine pour le développement économique local, dont les retombées sont déjà perceptibles.

Le pari des entreprises locales et régionales tenu

Pour s'assurer que cette nouvelle infrastructure bénéficie pleinement au territoire, un cahier des charges précis encadre les objectifs visés. Et ces engagements produisent déjà leurs effets, notamment pour les PME et TPE spécialisées :

- Sur la partie gros œuvre cottages, **74 % des marchés ont été attribués à des entreprises locales.**

- Sur la partie terrassement/voirie, près de **70 % des marchés déjà attribués ont été confiés à des entreprises lot-et-garonnaises ou régionales***.

Un modèle économique gagnant-gagnant

Le montage du projet réunit à la fois les collectivités (Conseil départemental de Lot-et-Garonne, Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine et la Communauté



Ce sont de 300 à 500 emplois directs qui sont mobilisés pour la construction de ce Center Parcs nouvelle génération, spécialement imaginé pour notre territoire.

de communes Coteaux et Landes de Gascogne), la Banque des Territoires et Center Parcs Resorts France pour un partenariat inédit.

Les 400 cottages du Center Parcs sont construits sous la maîtrise d'ouvrage de Pierre & Vacances qui les propose ensuite à des acquéreurs privés. Les équipements de loisirs et de services sont également réalisés par Pierre & Vacances sous un contrat VEFA (Vente en l'état futur d'achèvement) passé avec la Société d'Économie Mixte Locale du Rieucourt (SEML). Cette SEML, présidée par Jacques Bilirrit, sera ainsi propriétaire des équipements construits par Pierre & Vacances qui versera un loyer garanti en contrepartie de leur exploitation dans le cadre d'un bail de 22 ans.

Au total, en ajoutant la partie hébergement et la partie loisirs, l'investissement s'élève à 188 M€ dont 157 M€ de travaux.

*Situation au 15 novembre 2019

Des recrutements ouverts début 2020

Les besoins en phase d'exploitation sont estimés à 300 emplois, dont 80 % de CDI. Les recrutements débuteront au 1^{er} trimestre 2020 après l'organisation, sur les territoires concernés, de réunions publiques d'information qui seront alors largement relayées auprès des Lot-et-Garonnais, en particulier demandeurs d'emploi et allocataires du RSA.

EN ACTION(S)

14 NOV.



Inauguration, aux côtés de Nicolas Lacombe, des **nouveaux locaux d'AgriNovo**, technopole de la phase amont de l'agriculture. Un outil de pointe pour le territoire.

16 NOV.



Participation, avec **Marie-France Mouloucu**, déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité de Lot-et-Garonne, à l'assemblée générale de l'association Inner Wheel à Barbastre contre les violences faites aux femmes.

28 NOV.



Coup de chapeau à l'**association Apreva** qui ouvre un nouveau garage social à Bon-Encontre pour les personnes en recherche d'emploi.

29 NOV.



Remise, avec Daniel Borie, des **Trophées des champions** aux sportifs lot-et-garonnais et mention spéciale au clip « non au dopage » des élèves du collège Adèle-de-Trenquelléon.

30 NOV.



À Saint-Romain-le-Noble pour l'**inauguration des travaux d'aménagement du bourg et du réseau de chaleur bois**, projet pilote en Agenais.

1^{er} DÉC.

Échange, en compagnie de Christian Dézalos, avec **les dirigeants et bénévoles des Restos du Cœur** à Boé, alors que débute leur 35^e campagne d'hiver.

7 DÉC.



À l'**Assemblée générale des maires du Lot-et-Garonne**, pour saluer notamment l'engagement au quotidien des maires, échelon essentiel de la démocratie locale.

Clairac



© MG Architectes

1^{re} pierre de la **Maison de Santé pluridisciplinaire de Clairac**. Cet équipement, d'une surface de 320 m², proposera 5 cabinets à destination des professionnels de santé. Le Département intervient à hauteur de 42 000€ sur cette opération.

Lafox



La réalisation d'un **giratoire aménagé sur la D 813** se poursuit et devrait être opérationnel en tout début d'année. L'investissement du Département s'élève à 190 000€.

Saint-Barthélémy-d'Agenais



Engagée en 2018, la **traversée du bourg**, par la D 124, a été entièrement rénovée et sécurisée. Le Département a participé à hauteur de 315 000€ à cette opération.

Sainte-Bazelle



Le **nouveau centre de secours** de Sainte-Bazelle vient d'être inauguré. Cette construction s'inscrit dans le cadre du 2^e programme pluriannuel immobilier (PPI2), qui prévoit 18 nouvelles réalisations d'ici 2023. Le Département a participé à hauteur de 180 000€ HT aux travaux.

Castillonnès



Débutés en 2017, les travaux de réhabilitation du **collège Jean-Boucheur**, laissent place à un établissement entièrement réaménagé au profit des élèves et des équipes éducatives. Une opération départementale d'un montant de 3,25 M€.

Tombecœuf



Afin d'améliorer la sécurité des usagers et d'interdire les poids-lourds sur la D120, le Département procède à un **aménagement du carrefour des D120E et D667**. Prévus jusqu'à fin février, ces travaux s'élèvent à 90 000€.

Expression des groupes politiques

GRUPE DE LA MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

Dans un monde en perpétuel mouvement, il est de notre responsabilité de préparer l'avenir. C'est ce que le groupe de la Majorité départementale s'est employé à faire lors de la dernière session.

Cela s'illustre par le plan collège qui entre dans sa phase active. Il était rendu nécessaire par les évolutions démographiques, mais aussi parce que la Majorité départementale donne une priorité à l'éducation et met en place les conditions de la réussite scolaire pour nos collégiens. La session du 22 novembre dernier a donc acté les premières autorisations de programme pour quatre collèges, à hauteur de 14,5 M€.

Cette préparation de l'avenir s'illustre également avec le projet Center Parcs, qui, avec 300 000 nouveaux visiteurs attendus, va permettre de démultiplier l'attractivité touristique du Lot-et-Garonne.

Sur le plan économique, deux chiffres démontrent l'ampleur des retombées sur le territoire, conformément à nos engagements : 75 % du montant des marchés de travaux ont été attribués à des entreprises locales et 70 % des contrats de prestation d'entretien ont été confiés à des sociétés lot-et-garonnaises ou de Nouvelle-Aquitaine. Parole tenue !

Au plus près des territoires et de ses acteurs, la Majorité départementale est pleinement mobilisée pour écrire ensemble le Lot-et-Garonne de demain.

Majorité départementale
Hôtel du Département, 47922 Agen cedex 9
05 53 69 42 72 - majorite.departementale@lotetgaronne.fr

GRUPE L'AVENIR ENSEMBLE

Lors de la dernière session, Guillaume LEPERS, pour le groupe L'Avenir Ensemble, a réitéré sa proposition de mettre en place le dispositif « RSA-Bénévolat » en Lot-et-Garonne. Ce dispositif consiste, sur la base du volontariat, à encourager les bénéficiaires du RSA à réaliser quelques heures de bénévolat dans les associations du territoire. Une telle mesure serait un contrat « gagnant-gagnant » dans le parcours des demandeurs d'emploi. Il permettrait d'un côté, à une association de disposer de nouveaux bénévoles, de l'autre, aux bénéficiaires du RSA de remettre un pied dans l'activité et de disposer d'une expérience associative à valoriser dans un objectif de retour à l'emploi. A cette proposition constructive et innovante, l'exécutif a opposé un refus catégorique. Dans le contexte actuel, ce refus paraît incompréhensible et injustifié. Encore un rendez-vous manqué pour la majorité !
lavenirensemble.net - 05 53 98 52 00

GRUPE LA DYNAMIQUE CITOYENNE

La suppression de la taxe d'habitation était une promesse de campagne présidentielle. Mais qui a dit qu'il fallait toutes les tenir ! Car pour les Départements, c'est la double peine. Le transfert aux communes de la part du produit de la taxe sur les propriétés bâties, perçue par le Conseil départemental, est un nouveau coup de poignard asséné dans notre dos. Notre institution perd là son pouvoir de taux et son dernier levier fiscal. On est à poil ! L'État voudrait nous porter le coup de grâce qu'il ne s'y prendrait sans doute pas autrement. Notre cher Lot-et-Garonne va être géré à distance depuis Bercy. Ça ressemble à s'y méprendre à une vraie mise sous tutelle. Ni plus ni moins.

Nathalie Bricard et Christian Delbrel (LDC) / 06 45 74 46 14